



**AS CEFIGAM**  
Accompagnement  
Stratégie



# Catalogue des formations

**2024 / 2025**

*À vos côtés, pour réussir*



CONSEIL



GESTION



EXPERTISE COMPTABLE



# COMPTABILITÉ

## 1 Savoir utiliser le bureau numérique **ESP'AS CEFICONNECT**

En vue du passage à la facture électronique prévu en 2026 et à la digitalisation des documents, cette formation se propose de vous préparer à ces mutations technologiques. Elle abordera les différents modes de transmission électronique des factures sur un espace qui vous est dédié ESP'AS CEFICONNECT et de vous montrer comment retrouver un document au sein de ce dernier.

**NOUVEAU**

**Date :** 14 novembre 2024

**Lieu :** BAR LE DUC

**Dates :** 19 novembre 2024  
21 novembre 2024

**Lieu :** VERDUN

**Durée :** 1 demi-journée

## 2 Savoir utiliser les logiciels de facturation et de caisse

Cette formation vous permettra de découvrir et d'approfondir l'utilisation des outils que nous vous proposons : ISANET FACT, notre logiciel de facturation, ainsi que le logiciel de caisse (Z de caisse) pour simplifier et optimiser la gestion de votre facturation. Vous apprendrez à gérer devis, factures, relances et encaissements. À l'issue de cette formation, vous serez capable de personnaliser ces outils pour améliorer votre productivité et simplifier votre quotidien professionnel.

**NOUVEAU**

**Date :** 16 janvier 2025

**Lieu :** BAR LE DUC

**Date :** 10 février 2025

**Lieu :** VERDUN

**Durée :** 2 heures



# SOCIAL

## 3 Evaluer et prévenir les risques professionnels sur mon exploitation à l'aide du DUERP

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est obligatoire dans toutes les entreprises dès l'embauche du 1er salarié, ainsi que pour l'accueil de stagiaires. L'employeur y consigne le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés.

L'absence de DUERP peut avoir des conséquences civiles, pénales, mais également financières, puisqu'une partie des aides PAC peut être supprimée si ce document n'est pas réalisé.

AS CEFIGAM et la MSA vous proposent une journée de formation pour vous permettre de connaître la réglementation liée à ce document et d'établir votre propre DUERP.

**NOUVEAU**

**Dates :** 07 janvier 2025  
04 février 2025

**Lieu :** VERDUN ou BAR LE DUC

**Durée :** 1 journée



# TRANSMISSION

## 4 Mettre toutes les chances de son côté pour réussir la transmission de son exploitation

D'après le dernier recensement agricole de 2020, près de 50% des agriculteurs ont plus de 55 ans. Dans les 10 ans à venir, la moitié des chefs d'exploitation auront atteint ou dépassé l'âge de la retraite.

Par contre, un tiers ne sait pas ce que va devenir son entreprise. Afin de ne pas vous retrouver dans cette situation, cette formation est faite pour vous.

Elle vous permettra de prendre les bonnes décisions pour anticiper votre cessation et ainsi, éviter les mauvaises surprises d'ordre juridique, fiscal, social et autres.

**Dates :** 11 mars 2025  
13 mars 2025

**Lieu :** VERDUN ou BAR LE DUC

**Durée :** 1 demi-journée





# ÉCONOMIE & GESTION

## 5 Conversion à l'agriculture biologique : comment s'adapter à la conjoncture ?

Pour les exploitants ayant déjà suivi la 1ère session intitulée « L'agriculture biologique : et pourquoi pas pour moi ? » ou déjà convertis à l'agriculture biologique, cette formation vise à parfaire leurs connaissances, notamment au travers des échanges entre les stagiaires qui pour certains sont déjà en conversion et d'autres qui y réfléchissent encore.

Cette formation sera co-animée par un exploitant en polyculture – élevage converti depuis 20 ans à l'agriculture biologique.

**Dates :** 21 & 23 janvier 2025

**Lieu :** VERDUN

**Durée :** 2 jours

## 6 Connaître et prévoir la rentabilité de mon exploitation

Face au contexte actuel d'incertitude, cette formation vise dans un premier temps à vous donner des clés permettant d'apprécier et d'analyser la rentabilité de vos différentes productions à l'aide du calcul de vos coûts de production et seuils de rentabilité.

Elle sera complétée par la réalisation d'une projection technico-économique afin d'apprécier la meilleure stratégie à mettre en place sur votre exploitation.

**Dates :** 11 & 13 février 2025

**Lieu :** BAR LE DUC

**Durée :** 2 jours

## 7 Se perfectionner au calcul et à l'analyse des coûts de production

Pour les exploitants ayant l'habitude de calculer leurs coûts de production, cette formation vise à parfaire leurs connaissances, notamment au travers de l'actualisation de leurs propres chiffres, de la détermination de pistes d'améliorations, le tout en cohérence avec leur stratégie d'exploitation.

**Date :** 26 novembre 2024

**Lieu :** VERDUN

**Date :** 03 décembre 2024

**Lieu :** BAR LE DUC

**Durée :** 1 jour

## 8 Exploitant : droit de cotiser, droit de savoir ... Employeur de main-d'œuvre : vos droits, vos obligations ...

Les cotisations sociales représentent un poste important des charges d'exploitation. Il est utile que le chef d'entreprise en maîtrise les règles de base de façon à pouvoir les optimiser.

Cette formation permettra également aux employeurs de main-d'œuvre (existants ou futurs) de connaître les différentes règles permettant d'assurer la gestion quotidienne de leur(s) salarié(s).

**Date :** 28 janvier 2025

**Lieu :** BAR LE DUC ou VERDUN

**Durée :** 1 jour



## 9 Tout savoir sur les sociétés agricoles et suivre leur fonctionnement

Afin d'optimiser au mieux les formes sociétaires, il est utile, au moins une fois par an, de prendre le temps d'en faire un tour d'horizon.

Au cours de celui-ci, tous les points importants doivent être étudiés : évolution des comptes courants d'associés, modalités de partage du résultat, décisions d'ordre fiscal ...

**Dates :** 11 & 13 mars 2025

**Lieu :** BAR LE DUC ou VERDUN

**Durée :** 2 jours



# JEUNES INSTALLÉS

## 10 Jeune chef d'entreprise, les clés d'une bonne gestion (phase 2)

Pour ceux ayant suivi la formation : Jeune chef d'entreprise : les clés d'une bonne gestion (Phase 1), celle-ci vous permettra d'aller plus loin dans la gestion de votre entreprise, notamment au travers de l'optimisation de vos cotisations sociales, de l'analyse des chiffres contenus dans votre dossier de gestion, ainsi que la mise à jour de vos seuils de commercialisation.

**Dates :** 10 décembre 2024 & 28 janvier 2025

**Lieu :** BAR LE DUC

**Durée :** 2 jours



## Infos pratiques



**Le coût des formations est pris en charge intégralement par VIVEA. Pour les non cotisants à VIVEA, merci de nous contacter.**

### **Faites vous remplacer pendant vos formations !**

Pour vous faire remplacer sur votre exploitation pendant vos formations, des aides existent.

Renseignements auprès du Service de remplacement.

03 29 83 30 46 ou [srmeuse@fdsea.fr](mailto:srmeuse@fdsea.fr)



### **Vos salariés peuvent également se former !**

Il est possible de former vos salariés grâce à une prise en charge des coûts par OCAPIAT.

Les démarches sont à faire auprès de cet organisme.

03 26 40 58 51 ou [www.ocapiat.fr](http://www.ocapiat.fr)

## BON A SAVOIR!



Tout chef d'entreprise soumis à un régime réel d'imposition, peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle calculé come suit : nombre heures (limité à 40h) x taux horaire du SMIC.

Pour 2024 et 2025, ce crédit d'impôt est doublé !

Pour en bénéficier, fournissez à votre comptable, les justificatifs (factures, attestation des stages,...) avec votre inventaire.

*Exemple : 7 h de formation (7h x 11,65<sup>1</sup> €/h x 2) = 163,10 € de crédit d'impôt.*

<sup>1</sup> : taux en en vigueur à la date de parution de la plaquette



# AS CEFIGAM

## Accompagnement Stratégie



CONSEIL



GESTION



EXPERTISE COMPTABLE

### Siège - Verdun

28, rue du Général Lemaire  
55100 VERDUN  
Tel. 03 29 83 69 00

### Antenne - Bar le Duc

10, rue du Lieutenant Vasseur  
55000 BAR LE DUC  
Tel. 03 29 77 85 00

[cefigam@cefigam.com](mailto:cefigam@cefigam.com)  
[www.cefigam.com](http://www.cefigam.com)

